

Notre tradition pédagogique accorde une place relativement secondaire au document dans la transmission-construction des connaissances. Certes, l'exploitation du document est déjà une activité intégrée à l'enseignement de nombreuses disciplines. Support ou illustration du cours, son intérêt est, le plus souvent, référé à une logique de présentation articulée sur les concepts qui structurent la discipline. Parfois, pour rendre les élèves plus autonomes face aux sources d'information et de documentation, le professeur leur fournit ou les incite à trouver eux-mêmes au CDI des documents qu'ils doivent apprendre à analyser et à exploiter.

Dans cette tradition, le document se caractérise en trois traits : il est rare, il est simple, il est immédiatement valide. L'irruption des technologies de l'information et de la communication modifie considérablement le paysage de l'action pédagogique. À la rareté succède la profusion documentaire ; la diversité des sources, la complexité des supports rendent la simplicité illusoire. L'incertitude comme principe méthodologique interroge la valeur et la validité du document.

Dans un contexte social et culturel marqué par l'omniprésence de l'information, chacun perçoit bien que les schémas didactiques classiques risquent de ne pas prendre suffisamment en compte des enjeux sociaux, civiques et pédagogiques. C'est le rôle de l'enseignement secondaire de donner aux élèves les moyens de faire face à ces enjeux, en intégrant à leurs études ces formes nouvelles d'information et de communication, en les aidant à acquérir des compétences documentaires, c'est-à-dire des compétences sur le document, source d'informations, de savoirs et d'échanges et sur la documentation, technique d'accès aux documents.

La recherche documentaire informatisée ne va pas de soi. Elle met en œuvre des savoirs spécifiques et des méthodes particulières. Elle suppose des connaissances solides chez les enseignants qui vont avoir à la mettre en œuvre avec leurs élèves : maîtrise des concepts (index, thésaurus, texte intégral, équation de recherche, opérateurs booléens...), identification des fonctionnalités des outils utilisés. L'intégration de ces paramètres nouveaux dans la didactique des disciplines suggère des pistes de travail dans les domaines de la recherche et de la formation, ce qu'on commence à désigner comme l'ingénierie de l'enseignement. Cette ingénierie reste, bien sûr, axée sur les objectifs disciplinaires ou transversaux, mais elle intègre la méthode documentaire à la conception même des cours ou des activités pédagogiques. Il ne s'agit pas d'ajouter des formes d'apprentissage à d'autres formes d'apprentissage, mais de concevoir autrement des progressions pédagogiques. Favoriser la construction des savoirs en passant par l'acquisition des méthodes, tel pourrait être l'enjeu pédagogique majeur de la recherche documentaire informatisée.

Le développement des compétences documentaires chez les élèves est depuis longtemps déjà une des missions des documentalistes. C'est désormais une responsabilité collégiale de tous les acteurs pédagogiques de l'établissement.

Michel BRAULT

IA-IPR Établissements et Vie scolaire